

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision 2016-09-29

Numéro de révision 1.01

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit Aluminum Sulfate, Anhydrous

Autres moyens d'identification

Code produit 3204F
Synonymes Alum; Cake Alum; Aluminum Trisulfate; Dialuminum Sulfate

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée [RU] Aucune information disponible
Utilisations déconseillées Aucune information disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur GEO Specialty Chemicals, Inc.
9213 Arch Street Pike
Little Rock, AR 72206
+1-800-453-2586
Horaire : Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 CST (Central Standard Time = Heure normale du Centre [HNC])

Point de contact safety-data-sheet-fp@geosc.com

Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence 24 heures sur 24 CHEMTREC : (800) 424-9300
des États-Unis - +1 (703) 527-3887 appels en PCV acceptés

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire selon l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme de communication des dangers (Hazard Communication Standard) 2012 de l'OSHA, États-Unis (29 CFR 1910.1200).

Toxicité aiguë - Voie orale	Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

APERÇU EN CAS D'URGENCE

État physique solide	Couleur blanche	Aspect poudre	Odeur inodore
--------------------------------	---------------------------	-------------------------	-------------------------

**DANGER****Mentions de danger**

Nocif en cas d'ingestion
Provoque une irritation cutanée
Provoque des lésions oculaires graves

Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Intervention

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée.

Autres informations

- Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composant	No.-CAS	% massique	Secret industriel
Sulfate d'aluminium	10043-01-3	99.5	--

Si le numéro CAS est « propriétaire », l'identité chimique précise et le pourcentage de la composition sont retenus au titre de secrets industriels

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition n'a pas été divulgué au titre du secret industriel

4. PREMIERS SECOURS**Premiers secours****Contact oculaire**

Retirer les lentilles de contact si la victime en porte. Rincer immédiatement les yeux avec une grande quantité d'eau pendant 15 minutes au moins, en prenant soin d'écarter les paupières pour bien rincer toute la surface des yeux. Il est très important de procéder au lavage dans un délai de une minute pour vraiment rincer la surface entière. Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec la peau

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Appeler un médecin.

Ingestion

Rincer abondamment la bouche avec de l'eau. NE PAS faire vomir. Si le vomissement se produit de manière naturelle, garder les voies aériennes dégagées. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.

Inhalation

Transporter la victime à l'air frais. En l'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Consulter immédiatement un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés**Effets aigus**

Risque de lésions oculaires graves. Irritant pour la peau.

Effets chroniques

Peut aggraver des affections préexistantes (peau, yeux et poumons). Compte tenu des informations disponibles sur l'exposition aux sels d'aluminium, les risques sont plus importants pour les personnes atteintes de troubles rénaux.

États pathologiques aggravés

L'inhalation de poussières ou de pulvérisations (brouillards) de solution peut aggraver l'asthme aigu ou chronique ainsi que d'autres maladies pulmonaires chroniques. L'irritation cutanée peut être aggravée chez les personnes présentant des lésions cutanées préalables.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Note au médecin**

Les sels solubles en aluminium peuvent causer la gastroentérite s'ingérés. Le traitement inclut l'utilisation des adoucissants.
Note : La considération devrait être donnée à la possibilité que la surexposition aux matériaux autres que ce produit a pu s'être produite.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction**Moyens d'extinction appropriés**

Eau pulvérisée, dioxyde de carbone, mousse ou produit chimique sec.

Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Aucune information disponible.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**Danger spécial**

Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau. Dans des conditions d'incendie (ou à des températures supérieures à 650 °C [1 202 °F]), le produit se décompose pour donner lieu à la formation de trioxyde de soufre, agent oxydant entretenant la combustion. Le trioxyde de soufre réagit avec l'eau pour former de l'acide sulfurique.

Conseils aux pompiers**Mesures de lutte contre l'incendie**

Refroidir les récipients exposés avec de l'eau pulvérisée après extinction du feu.

Équipement de protection spécial pour les sapeurs-pompiers

Le personnel de lutte contre l'incendie doit porter des vêtements complets de protection et un appareil respiratoire autonome agréé.

Données d'explosion**Sensibilité aux chocs mécaniques**

Aucun(e).

Sensibilité aux décharges statiques

Aucun(e).

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage

Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination. Méthodes de nettoyage - déversement important: Utiliser un aspirateur industriel agréé pour l'élimination. Éviter la production de poussière; la poussière fine dispersée en concentrations suffisantes dans l'air, représente, en présence d'une source d'inflammation, un risque potentiel d'explosion de poussière. Les résidus de déversement qui ne peuvent pas être éliminés à la pelle doivent être enlevés des surfaces dures, si nécessaire. Veiller à une décontamination adéquate des outils et de l'équipement après le nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger

Maintenir le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements

Équipement de protection personnelle comprenant: gants de protection adaptés, lunettes de sécurité avec protections latérales et vêtements de protection

Éviter d'inhaler la poussière. En cas d'exposition à des concentrations de poussière élevées, quitter immédiatement les lieux.

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées

Dans les lieux où des poussières sont susceptibles d'être générées, utiliser une protection respiratoire.

Utilisation industrielle uniquement

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

Entreposer dans un endroit frais et sec.

Produits incompatibles

Réaction avec les bases fortes pour former de l'oxyde d'aluminium. Donne lieu à une solution acide au contact de l'humidité.

Légèrement corrosif pour l'acier au carbone.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives pour l'exposition

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les limites d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes réglementaires locaux

Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques

Une ventilation par aspiration à la source est recommandée pour maintenir l'exposition à l'air vicié en deçà des seuils établis. Consulter les documents les plus récents de l'ACGIH intitulés « Industrial Ventilation, A Manual of Recommended Practices » (Ventilation industrielle, un manuel des pratiques recommandées) pour de plus amples informations. En l'absence de valeurs limites d'exposition applicables ou établies ou autres directives, une ventilation générale devrait être suffisante.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Porter des lunettes de protection chimique et un écran facial (lorsque le contact avec les yeux et le visage est possible du fait d'éclaboussures ou de projection de matière).

Protection des mains

Il convient de porter des gants résistants aux agents chimiques adaptés.

Protection de la peau et du corps

Vêtements et chaussures normaux de travail.

Protection respiratoire

Quand les expositions surpassent les seuils autorisés PEL ou TLV, utiliser un respirateur homologué NIOSH/MSHA conformément aux exigences OSHA en matière de protection respiratoire en vertu de la norme 29 CFR 1910.134 29 CFR 1910.134. En l'absence de valeurs limites d'exposition applicables ou établies ou autres directives, une ventilation générale devrait être suffisante.

Autres données de protection individuelle

Des bassins oculaires et douches de sécurité doivent être facilement accessibles.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	solide
Couleur	blanche
Aspect	poudre
Odeur	inodore
Seuil olfactif	Aucune information disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques / Méthode</u>
pH	3.5	solution (1 %)
Point de fusion / congélation	~ 650 °C / ~ 1202 °F	Se décompose avant de fondre
Point / intervalle d'ébullition	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Point d'éclair	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Taux d'évaporation	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Sans objet	Aucune information disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Pression de vapeur	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Densité de vapeur	Aucune information disponible	Aucune information disponible

Densité	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Solubilité (eau)	soluble	Aucune information disponible
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Température d'auto-inflammabilité	Sans objet	Aucune information disponible
Température de décomposition	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Viscosité cinématique	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Viscosité dynamique	Aucune information disponible	Aucune information disponible

Autres informations

Masse volumique	Aucune information disponible
Densité apparente	Aucune information disponible
Propriétés explosives	Aucune information disponible
Propriétés comburantes	Aucune information disponible
Point de ramollissement	Aucune information disponible
Masse molaire	Aucune information disponible
Teneur en composés organiques volatils (COV), en % massiques	Aucune information disponible
Pourcentage de la fraction volatile, en % massiques	Aucune information disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**Réactivité****Réactivité**

Aucune donnée disponible.

Stabilité chimique**Stabilité chimique**

Le produit se décompose à des températures supérieures à 650 °C (1 202 °F) pour former de l'oxyde d'aluminium et du trioxyde de soufre. Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses**Possibilité de réactions dangereuses**

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Polymérisation dangereuse

Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter**Conditions à éviter**

Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

Matières incompatibles**Matières à éviter**

Réaction avec les bases fortes pour former de l'oxyde d'aluminium. Donne lieu à une solution acide au contact de l'humidité. Légèrement corrosif pour l'acier au carbone.

Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux
Oxydes de soufre. Aluminum oxide.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Contact oculaire

Les concentrations supérieures ou les éclaboussures peuvent entraîner des lésions oculaires irréversibles. Risque d'irritations et danger d'inflammation créés par les poussières. Une exposition prolongée aux sels d'aluminium peut entraîner une conjonctivite.

Contact avec la peau

Peut entraîner une irritation cutanée avec rougeurs, douleur et éventuellement brûlures. Peut entraîner une irritation ou des brûlures si le produit est humide ou en présence de transpiration. Non irritant pour la peau chez le lapin.

Ingestion

L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée. Les solutions concentrées peuvent provoquer des brûlures dans la bouche, des saignements dans l'estomac, des spasmes musculaires et des lésions rénales.

Inhalation

L'inhalation de poussières peut irriter l'appareil respiratoire.

Toxicité aiguë - Informations sur le produit

DL50 par voie orale	6207 mg/kg (souris) 1930 mg/kg (rat)
DL50, voie cutanée	Aucune information disponible
CL50 par inhalation	Aucune information disponible

Toxicité aiguë - Informations sur les composants

Composant	% massique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Sulfate d'aluminium	99.5	= 1930 mg/kg (Rat)	--	--

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes

Aucune information disponible.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Le produit sec s'est avéré non irritant lors d'études menées sur la peau du lapin.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Risque de lésions oculaires graves

Sensibilisation

Aucune information disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune information disponible

Cancérogénicité

Ce produit ne contient aucun composant atteignant des concentrations supérieures ou égales à 0,1% parmi ceux considérés comme agents carcinogènes connus ou présumés par le NTP, l'IARC, l'ACGIH ou l'OSHA.

Toxicité pour la reproduction

Aucune information disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

Aucune information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée

Aucune information disponible

Danger par aspiration

Aucune information disponible.

Mesures numériques de toxicité - Informations sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale) 1940 mg/kg

Autres informations

Les conclusions sont tirées de sources autres que des essais directs.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

- Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Toxicité aquatique aiguë - Informations sur le produit**Poisson** Aucune information disponible**Crustacés** Aucune information disponible**Algues/végétaux aquatiques** Aucune information disponible**Toxicité aquatique aiguë - Informations sur les composants**

Composant	% massique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques
Sulfate d'aluminium 10043-01-3	99.5	--	LC50 (96 h) = 100 mg/L (Carassius auratus) LC50 (96 h static) = 37 mg/L (Gambusia affinis)	EC50 (15 min) = 136 mg/L (Daphnia magna)

Persistance et dégradabilité**Persistance et dégradabilité**

Aucune information disponible

Potentiel de bioaccumulation**Potentiel de bioaccumulation**

Aucune information disponible.

Mobilité**Mobilité**

Aucune information disponible

Résultats des évaluations PBT et vPvB**Évaluation PBT et vPvB**

Aucune information disponible

Autres effets néfastes**Autres informations**

Aucune autre étude écologique n'a été réalisée sur ce produit.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes de traitement des déchets****Élimination des déchets**

Mettre le produit au rebut dans une décharge pour produits chimiques ou incinérer conformément à la réglementation locale, régionale et fédérale en vigueur.

Emballages contaminés

Les récipients vides contiennent des résidus de produit ; respecter les avertissements de l'étiquette même quand le récipient est vide.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT, États-Unis	Réglementé pour les quantités supérieures à RQ.
Quantité à déclarer (RQ), États-Unis	5,000 lbs
Nom d'expédition DOT > RQ	UN3077, Substance dangereuse pour l'environnement, solide, N.S.A. (sulfate d'aluminium), 9, PG III, RQ, n° ERG 171
ICAO/IATA	Réglementé
Numéro ONU	UN3077
Nom d'expédition	Substance dangereuse pour l'environnement, solide, N.S.A. (sulfate d'aluminium)
Groupe d'emballage	III
Code ERG	9L
IMDG	Contactez le fabricant
Numéro tarifaire harmonisé	2833.30

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Inventaires internationaux****TSCA (États-Unis)**

Tous les composants sont dans l'inventaire ou exemptés de classification

Australie (AICS)

Tous les composants sont dans l'inventaire ou exemptés de classification

Canada (DSL)

Tous les composants sont dans l'inventaire ou exemptés de classification

Canada (NDSL)

Aucun des ingrédients ne figure dans l'inventaire.

Chine (IECSC)

Tous les composants sont dans l'inventaire ou exemptés de classification

EINECS (Inventaire européen des produits chimiques commercialisés)

Tous les composants sont dans l'inventaire ou exemptés de classification

ELINCS (Liste européenne des substances chimiques notifiées)

Aucun des ingrédients ne figure dans l'inventaire.

ENCS (Japon)

Tous les composants sont dans l'inventaire ou exemptés de classification

Corée du Sud (KECL)

Tous les composants sont dans l'inventaire ou exemptés de classification

Philippines (PICCS)

Tous les composants sont dans l'inventaire ou exemptés de classification

Légende**TSCA** - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques**DSL/NDL** - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques**IECSC** - Inventaire chinois des substances chimiques existantes**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles**KECL** - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées**PICCS** - Inventaire philippin des substances et produits chimiques**Réglementations fédérales des États-Unis****CERCLA**

Cette matière telle que livrée contient une ou plusieurs substances réglementées au titre de substances dangereuses par la Loi de responsabilité environnementale et de réponse compensatoire exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302).

Composant	CERCLA/SARA - Quantité à déclarer (RQ) en cas de substances dangereuses	CERCLA/SARA - 302 Substances extrêmement dangereuses	Calculated Product RQ
Sulfate d'aluminium 10043-01-3	5000 lb final RQ; 2270 kg final RQ	--	5,000 lbs

CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)

Ce produit contient les substances suivantes, qui sont des polluants réglementés selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42):

Composant	CWA - Substances dangereuses	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Polluants toxiques
Sulfate d'aluminium 10043-01-3	Present	5000 lb RQ	--	--

Catégories de danger selon SARA 311/312, États-Unis

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Non
Danger d'incendie	Non
Danger de dépressurisation soudaine	Non
Danger de réaction	Non

SARA 313

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit ne contient aucune substance chimique soumise aux conditions de déclaration de la loi des États-Unis et de l'article 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372.

Réglementations étatiques des États-Unis**Proposition californienne 65**

Ce produit ne contient aucune substance chimique répertoriée par la Proposition 65 de l'État de Californie.

Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis

Sulfate d'aluminium 10043-01-3	
Massachusetts Right to Know Law (droit à l'information)	Present
Minnesota Hazardous Substance List (liste des substances dangereuses)	Present
New Jersey Right-to-Know List (droit à l'information)	sn 0068
Pennsylvania Right to Know List (droit à l'information)	Environmental hazard

16. AUTRES INFORMATIONS

Score NFPA	Santé - 2	Inflammabilité - 0	Instabilité - 1	Danger spécial -
Score HMIS	Santé - 2	Inflammabilité - 0	Danger physique - 1	Protection individuelle - B
Code produit	3204F			
Date de révision	2016-09-29			
Numéro de révision	1.01			

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité